



# AUTORISATION DE CONDUITE - PEMP (PLATEFORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNE)

Manutention Levage

	<b>DURÉE</b> Public déjà utilisateur / recyclage : 7 heures / 1 jour Public débutant : 14 heures / 2 jours		<b>INTERVENANT</b> Formateur expert en manutention et levage selon la recommandation R486		<b>NOMBRE DE STAGIAIRES</b> Maximum 8
--	--	--	--	--	--

## PRÉ-REQUIS

- Être obligatoirement muni des Équipements de Protection Individuelle (EPI) : tenue de travail, gants et chaussures de sécurité, harnais de sécurité, longe adéquate pour réaliser la mise en pratique de ce stage

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne appelée par ses activités à conduire, même occasionnellement une PEMP (Article R.4323-55 du Code du Travail)

## OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Respecter ses limites de compétences
- Appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise
- Effectuer les vérifications, l'entretien d'usage et l'examen d'adéquation en début de poste et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées

SARL H2 Formation  
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE  
[www.h2formation.fr](http://www.h2formation.fr)

[contact@h2formation.fr](mailto:contact@h2formation.fr)  
Tel : 04 86 84 21 13

**H2 FORMATION**

- Mettre en œuvre la PEMP pour effectuer des tâches à des emplacements variés
- Circuler, utiliser et manutentionner en sécurité dans le cadre de ses opérations en utilisant une PEMP

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, exposés interactifs, échanges, mises en situations pédagogiques, apports de connaissances théoriques

Pratique sur PEMP mise à disposition par l'entreprise

Moyens mis à disposition par l'entreprise pour l'utilisation de leur(s) engin(s) : notice du constructeur – certificat de conformité CE – VGP

## ÉVALUATION & VALIDATION

Une évaluation écrite de type QCM sera réalisée pour la partie théorique, une évaluation pour la partie pratique sera également réalisée

La modalité d'évaluation se fait selon la recommandation R486

Attestation des acquis de la formation avec avis d'aptitude à la conduite en sécurité

# CONTENU DE LA FORMATION

## CONNAISSANCES THÉORIQUES

- Connaissances générales : la réglementation, droit et responsabilité du nacelliste, de l'employeur, le droit d'alerte et de retrait, les enjeux prévention liés à la conduite de PEM : statistiques et coûts d'accidents du travail
- Technologie des PEM
- Les principaux types de PEM - les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique : évaluation de la masse, de la surface au vent...
- Stabilité des PEM : conditions d'équilibre des PEM, lecture des courbes de charges, limites de capacité de la PEM...
- Risques liés à l'utilisation des PEM
- Exploitation des PEM
- Vérifications d'usage des PEM

## SAVOIR-FAIRE PRATIQUES

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres : conduite et circulation avec une PEM, connaissance et maîtrise des gestes de commandement, positionner la PEM en fonction du travail et de l'environnement, mise en place du balisage et de la signalisation, connaissance et maîtrise des manœuvres de secours
- Fin de poste – opérations d'entretien quotidien – maintenance

## ASPECT RÈGLEMENTAIRE

« *La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs ayant reçu une formation adéquate. Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire* »

Article R4323-55 du code du Travail